

**Début des travaux d'agrandissement du chalet de ski
et de la zone événementielle du Mont-Orford**

Orford, 17 avril 2019– La Corporation Ski & Golf Mont-Orford dévoile aujourd'hui la nature des travaux d'agrandissement du chalet de ski ainsi que ceux de la zone événementielle située au pied des pentes. En collaboration avec la firme d'architectes ADSP de Magog et l'entreprise Construction Longer, les travaux débiteront le **6 mai 2019** et devraient se terminer le 1^{er} novembre 2019 *. Ceux-ci s'inscrivent dans la mission du Mont-Orford, soit d'arrimer la montagne avec l'offre environnante de manière à créer un pôle récréotouristique quatre-saisons et à positionner la station comme une destination de premier plan au Québec.

En septembre dernier, la Corporation avait annoncé un projet d'investissement de 11 millions permettant le développement et la modernisation du Mont-Orford. « La première phase de ce projet a été réalisée au cours de l'été dernier, c'est-à-dire la modernisation du système d'enneigement, l'ajout d'une ligne haute pression, la mise à niveau des remontées mécaniques et le remplacement des conduits d'eau désuets. » rappelle Jacques Demers, Président de la Corporation.

Depuis la reprise du Mont-Orford par la Corporation en 2011, plusieurs analyses ont été effectuées avec comme objectif de positionner le Mont-Orford comme élément touristique central dans la région, en respectant les valeurs environnementales au cœur de sa raison-d'être. « Ce plan annoncé aujourd'hui est donc en lien direct avec notre vision d'être reconnu comme symbole de l'art de vivre dans la région Memphrémagog. » ajoute Jacques Demers.



* Date sujet à changement en fonction de l'avancement des travaux.

« Au niveau du chalet, nous souhaitons créer une expérience client améliorée et conviviale en regroupant les services essentiels dans un même endroit pour que le visiteur n'ait qu'un seul arrêt à faire en arrivant à la station. » mentionne Pascal Mongeau, directeur général de la Corporation. Ainsi, dans l'agrandissement qui sera construit et attenant au bâtiment actuel, nous retrouverons l'École de glisse, le service de location d'équipements ainsi que la billetterie et le service client dans un même espace. Tous ces services seront maintenant accessibles à l'intérieur du chalet pour faciliter les besoins et créer une expérience mémorable. L'accès facile vers la pente école et la remontée Giroux Nord est également un atout à cet agrandissement permettant aux familles, aux groupes scolaires et à tous les skieurs de se déplacer plus aisément.

Un grand hall d'entrée permettra une meilleure circulation de la clientèle et sera également un lieu très agréable pour y tenir divers événements privés ou publics pouvant rassembler jusqu'à 500 personnes.

Une zone événementielle complètement revampée

Dans le but d'accueillir des événements et des activités toute l'année, la zone extérieure sera complètement revampée. Ce nouvel aménagement permettra d'y tenir des événements de haut niveau au fil des saisons. L'expérience culture-nature sera des plus uniques de par le paysage distinctif des Cantons-de-l'Est, sa dimension humaine et sa saveur régionale. Cet endroit sera donc l'hôte de plusieurs événements, et c'est par eux que le visiteur découvrira les particularités de la région : sa culture, ses traditions, son architecture et sa gastronomie.

« Nous retrouverons un nouvel aménagement extérieur beaucoup plus vaste et sur un seul et unique plateau d'exposition. Comprenant entre autres un lieu pour une scène de spectacle, plus d'espace pour les visiteurs ainsi qu'un amphithéâtre naturel, on pourra accueillir plus de 500 personnes assises dans ce nouvel environnement. » souligne Pascal Mongeau. « Le volet événementiel est important pour nous puisqu'il offrira aux familles résidentes de la MRC Memphrémagog de belles occasions pour se rassembler et se divertir au pied de notre magnifique montagne. Pour le visiteur, ce sera l'occasion idéale de découvrir le Mont-Orford et une destination 4 saisons incontournable ! » conclut Jacques Demers, président de la Corporation.



Poursuite des travaux d'enneigement

D'importants travaux en montagne auront également cours durant l'été 2019. Tel qu'annoncé en septembre dernier, la Corporation souhaite élargir son offre ski pour les débutants et offrir un terrain d'apprentissage plus vaste à ceux-ci. « Nous avons décidé de développer notre système d'enneigement dans les zones actuellement enneigées naturellement soit la piste 4 KM, le versant Alfred-Desrochers ainsi que la piste Familiale », précise Simon Blouin, directeur général adjoint et responsable des opérations. Ce terrain est très convoité par les débutants, les jeunes familles ainsi que les groupes scolaires. Le fait d'enneiger ces pistes permettra d'accueillir une plus grande clientèle débutante ou intermédiaire et ce, plus tôt en saison. L'installation de canons à neige et du système d'enneigement en plus du transport de conduits et de la machinerie auront un impact important au niveau du chantier en montagne cet été.

Merci à nos partenaires

C'est grâce à l'appui de plusieurs partenaires financiers que ce projet voit maintenant le jour. Celui-ci est réalisé grâce à une aide financière de 3 M\$ du Ministère du tourisme et de l'environnement du Québec, de 2,5 M\$ de l'apport de la MRC et des Municipalités, de 1 M\$ du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de 300 000 \$ de la caisse Desjardins et de 80 000 \$ de Tourisme Cantons-de-l'Est. « Le Mont-Orford représente un pôle récréotouristique majeur pour la région de l'Estrie. Je félicite la Corporation pour ce projet d'envergure contribuant à l'essor socioéconomique et touristique de la région. Je suis enthousiaste de voir des projets comme celui-ci profiter grandement à la communauté, c'est pourquoi la Table des MRC de l'Estrie est fière de soutenir de telles initiatives », a souligné Hugues Grimard, président de la TME et préfet de la MRC des Sources.

Accès limité au Mont-Orford dès le 6 mai

En raison de ces travaux majeurs, l'accès au Mont-Orford sera **interdit**, sauf lors d'événement spéciaux. À compter du 6 mai 2019, il sera uniquement possible de faire de la randonnée sur le versant Giroux Est. Les versants Alfred-Desrochers, Orford et Giroux Nord seront interdits au public. Pour ceux qui souhaiteraient accéder au chalet et au service à la clientèle, un chemin d'accès sera prévu depuis le stationnement P2 en semaine uniquement. « Nous savons que le Mont-Orford est un terrain de jeu très apprécié par les résidents. Toutefois, les travaux qui auront lieu à la station sont d'une très grande ampleur. Nous désirons prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des visiteurs et des gens travaillant sur le terrain. » mentionne Pascal Mongeau. La clientèle pourra être informée de l'avancement des travaux et des accès à la montagne en s'abonnant à **l'infolettre** du Mont-Orford ou en visitant le site web. Toutes les nouvelles seront également partagées sur les médias sociaux.

– 30 –

À propos du Mont-Orford

Le Mont-Orford est une destination récréotouristique quatre saisons incontournable, située au coeur d'un parc national et d'une région riche en expériences sur le plan sportif, gastronomique, mais aussi culturel et de détente. Le Mont-Orford est la plaque tournante d'un art de vivre au quotidien grâce à sa station de ski, son Club de golf et ses événements tout au long de l'année, avec comme promesse de Sortir en grand !

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Valérie Collette

Conseillère marketing | Corporation Ski & Golf Mont-Orford

vcollette@orford.com | 819-843-6548 poste 8359

ANNEXE I

Nous souhaitons remercier nos partenaires financiers dans l'appui de ce projet majeur !

Ministère du tourisme du Gouvernement du Québec	3 000 000 \$
L'apport de la MRC et des Municipalités	2 500 000 \$
Le Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR)	1 000 000 \$
La caisse Desjardins	300 000 \$
Tourisme Canton-de-l'Est	80 000 \$